

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 659 (Rect)

présenté par
Mme Lemorton

ARTICLE 8

À l'alinéa 7, substituer à la première occurrence du signe :

« , »

le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.